

**Vous pouvez prendre contact avec  
le RASED  
par l'intermédiaire :**

- \* du maître de la classe
- \* du directeur de l'école
- \* ou directement auprès des membres du Réseau :

- Mme **BERTHAUX** Anne  
**Psychologue scolaire**

0322 250668

[rasedrue@hotmail.fr](mailto:rasedrue@hotmail.fr)



- Melle **CARRE** Angeline  
**Maître G**

0322250399

[maitreg.rue@ac-amiens.fr](mailto:maitreg.rue@ac-amiens.fr)



- Melle **DUFOUR** Lucile  
**Maître E**

0322250399

[maitree.rue@ac-amiens.fr](mailto:maitree.rue@ac-amiens.fr)



éducation  
nationale



**Réseau d'Aides Spécialisées  
aux  
Élèves en Difficulté  
RASED**



**Ponthieu-Marquenterre**

\*\*\*

**Secteur des collèges:**

**Rue / Nouvion**



**Ecole Gabriel Deray**

**Rue du Boscquet**

**80120 Rue**



**Permanence téléphonique le mardi de  
15h30 à 17h.**

## Votre enfant peut bénéficier d'aides spécialisées

A l'école, certains enfants peuvent rencontrer des difficultés :



- d'adaptation au groupe (timidité, anxiété, agressivité, instabilité,...).
- dans les apprentissages en langage oral ou écrit, en motricité ou en calcul et raisonnement.

**L'action du maître permet le plus souvent d'y remédier.**

**Si les difficultés persistent, ces enfants peuvent bénéficier des aides spécialisées du Réseau, aides qui devraient permettre à chacun de tirer le meilleur profit de sa scolarité.**

**Ces aides sont apportées à l'intérieur de l'école que fréquente votre enfant et en liaison étroite avec son enseignant**

- En collaboration avec le maître de la classe et, en harmonie avec l'emploi du temps de la classe
- Pendant le temps scolaire
- Au sein de l'école
- Dans des locaux réservés à cette intention
- Individuellement ou en petit groupe
- Gratuitement

## Les membres du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

- **Le maître E**

Il est chargé de l'aide pédagogique. Il s'agit d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages scolaires.

- **Le rééducateur (ou maître G)**

Il est chargé de l'aide rééducative. Il s'agit d'aider l'enfant à surmonter un sentiment d'échec ou d'angoisse face aux apprentissages qui jalonnent sa vie d'écopier, de restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.

- **Le psychologue scolaire**

Il est chargé de l'aide psychologique. A l'écoute des enfants, des parents, des enseignants, il favorise la communication et permet la collaboration de tous autour de l'enfant. Il peut être amené à effectuer des examens et des bilans.

**Ces personnels de l'Éducation Nationale ont reçu pour ces missions une formation spécifique et sont tenus à la discrétion et au respect de la vie privée.**

**Un travail d'équipe qui organise ces actions avec le maître en direction de l'élève**



Les différents intervenants et l'enfant sont associés autour d'un **projet individualisé** qui détermine les aides qui seront apportées :

1- dans le cadre de la classe par l'enseignant.

2- dans le cadre des actions spécialisées (pédagogiques, rééducatives, accompagnements psychologiques...).

**Les parents sont associés au projet.** Ils sont informés de la nature des difficultés de leur enfant, des aides proposées, de leur déroulement et des résultats obtenus.